Jean REBIER (1879-1966)

Originaire du Mas de l'Aurence dans la banlieue de Limoges, Jean Rebier a été imprégné dès son jeune âge par la langue et la culture limousines. Délicat poète lyrique, son œuvre restera l'ardent reflet de son attachement profond au terroir limousin. Majoral du félibrige, il publie de nombreux recueils de poèmes et crée de nombreuses revues. Publié en 1935 par les Editions Limousines de J. Lagueny, « Per Divertir le Gent » est un recueil où éclatent sa belle sensibilité et sa parfaite maîtrise de la langue limousine. Grâce aux mélodies traditionnelles d'André Le Gentille, les poèmes deviennent des chansons « dont la musique a l'air d'être en patois ».

Par l'édition de ce disque se réalise le vœu si bien exprimé par Jean Rebier : « N'oblidem pas las chançons que sus nostra barça chantava la granda mair que nos ninava quand n'eram dins los borrassons ».

- 1- Nòstra lenga limosina
 A denquera lo sang viu.
 Totjorn mocandiera e fina
 L'es totjorn reina au país.
 Despuei lo temps qu'om l'enterra,
 Om pòd denquera l'auvir.
 La n'es pas mòrta denquer
 E la ne vòl pas murir.
 - 2 Visatz coma la se carra, L'a bon pè mai bona dent, La peu lena, la votz clara E lo resta a l'avenent. Sos sa coifa de dentela Sas jautas son de velors, Dins sos uelhs lusis 'n estela E sa bocha, qu'es 'na flor.
 - 3 A 'na si genta bargiera
 Los galants ne manquen pas.
 Totjorn risenta e legiera
 La ne 'n tròba a chasque pas.
 A quilhs que saben li plaire
 La se laissa calinar;
 Los felibres dau terraire
 Ne se fan gaire prejar.
 - 4 Coma antan, tropa fidela Ilhs van tener cort d'amor Dins lo vergter de la bela Que jamai ne passa flor.
 L'a picat per lor far festa Na ròsa entre sos tetons; Ihs pausaran sur sa testa Na corona de chançons

Refrain

Dins lo pais daus trobadors Lo rossinhòu li chanta, li chanta; Dins lo pais daus trobadors Lo rossinhòu li chante tojorn

- 1 Notre langue limousine
 A encore le sang vif
 Toujours moqueuse et fine
 Elle est toujours reine au pays.
 Depuis le temps qu'on l'enterre,
 On peut encore l'entendre,
 Elle n'est pas morte encore
 Et elle ne veut pas mourir.
- 2 Regardez comme elle se carre, Elle a bon pied et bonnes dents, La peau douce, la voix claire Et le reste à l'avenant. Sous sa coiffe de dentelle Ses joues sont de velours, Dans ses yeux brille l'étoile Et sa bouche c'est une fleur.
- 3 A une si gentille bergère
 Les galants ne manquent pas,
 Toujours riante et légère
 Elle en trouve à chaque pas.
 A ceux qui savent lui plaire,
 Elle se laisse câliner,
 Les félibres du terroir
 Ne se font guère prier.
- 4 Comme antan, troupe fidèle, Ils vont tenir cour d'amour Dans le jardin de la belle Qui jamais ne passe fleur. Elle a mis pour leur faire fête Une rose entre ses seins, Ils poseront sur sa tête Une couronne de chansons.

Refrain

Dans le pays des troubadours Le rossignol y chante y chante, Dans le pays des troubadours Le rossignol y chante toujours.

Chanté par Bernard Enixon



Avec l'aimable autorisation de la famille. Nos remerciements en particulier au Docteur Jean Deblois Majoral du felibrige, petit fils de Jean REBIER pour son aide précieuse.

Avec la collaboration technique de Michel Valière, Ethnologue du Conseil Régional et de la DRAC Poitou-Charentes. Avec l'aide du Conseil Général de la Charente.

PER DIVERTIR LA GENT

de Jean Rebier

Dans cet avant-propos, en guise de préface, il nous a semblé que notre premier devoir était de remercier tous ceux qui ont contribué à la publication de la présente cassette. Tout particulièrement, notre reconnaissance va au Conseil Général de la Charente et à l'A.D.D.M qui ont permis à la partie occitane de notre département (la Charente-Limousine) d'exprimer un peu de son identité culturelle.

Mais nous savons bien que nous ne sommes qu'une modeste partie de la Charente et nous devions donc, envers nos concitoyens de langue d'Oil, quelques explications :

- d'abord, la traduction en français des limousins de Jean REBIER. La traduction est souvent, hélas, une trahison. Le riche vocabulaire et la syntaxe limousine de notre moderne troubadour n'ont pas toujours facilité notre tâche et en ont « cassé » souvent la poésie. Il ne pouvait en être autrement.
- de plus, M. VALIERE, ethnologue régional, délégué par la D.R.A.C. Poitou-Charentes, a demandé que ces chants soient enregistrés « a capella ». Évidemment, cela est conforme à la tradition, puisqu'ils étaient ceux des réunions de famille (communions, mariages, etc..) et des réunions de voisinage (moissons, battages, vendanges, veillées) où il n'y avait jamais d'accompagnement musical.

Cela n'a pas facilité la tâche de nos interprètes et peut expliquer des imperfections musicales bien pardonnables, voire révélatrices de notre souci de vérité.

Puissent les habitants de la Charente-Limousine y reconnaître un peu de leur âme et ceux du reste du Département y puiser une connaissance plus profonde de la culture occitane.

Alors, l'action culturelle de notre Conseil Général y trouvera sa juste et noble récompense.

Valentin DEGORCE Vice-Président de la Maintenance du Limousin